



### MÉTHODOLOGIE


	Evaluation réalisée lors de mission de terrain.	<b>X</b>
	Evaluation réalisée lors d'entretiens téléphoniques avec des informateurs clés.	

L'évaluation rapide de l'OIM (Emergency Tracking Tool, ETT) est un outil mis en place dans le but de collecter des informations sur les mouvements importants et soudains des populations. Ces informations sont collectées à la suite de visites sur le terrain et ou d'entretiens téléphoniques avec les informateurs clés des sites de déplacement ou des communautés d'accueil. D'autres informations sont ensuite recueillies et analysées à partir des outils ERM. Ce rapport synthétique présente les résultats de l'évaluation menée du 1 au 5 décembre 2021.

### RÉSUMÉ DE L'ALERTE

En date du 25 novembre 2021, vers 11 heures, il a été rapporté une incursion attribuée aux miliciens CODECO dans le site de déplacement de Loko, situé dans le groupement Dhedja, en chefferie de Bahema Badjere, province de l'Ituri. Pour empêcher toute intervention de la part des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC), CODECO aurait coupé la route menant vers le site de Loko en y plaçant des branches d'arbres. Cette incursion a occasionné plusieurs pertes en vies humaines de la population déplacée, l'incendie de plusieurs huttes et le déplacement de la population du site de Loko et des villages environnants. Cette population déplacée a trouvé refuge dans plusieurs sites de déplacement (Savo et Lala), centres collectifs (l'EP Ng'le, EP 2 Bule, Eglise catholique, Institut Lopa) et familles d'accueil dans le village Bule Centre dans le groupement Nge'le et d'autres dans le site Tshukpa et au poste de Santé Lodinga dans le groupement de Djaiba, tous en chefferie de Bahema Badjere, territoire de Djugu dans la province de l'Ituri.

### DÉTAILS DU NOUVEAU DÉPLACEMENT

	<b>16 724</b> INDIVIDUS DÉPLACÉS		<b>5 584</b> HOMMES DÉPLACÉS
	<b>3 082</b> MÉNAGES DÉPLACÉS		ATTAQUES DE GROUPES ARMÉS
	<b>11 140</b> FEMMES DÉPLACÉES		<b>25 Novembre 2021</b>

### DÉTAIL SUR LA ZONE ÉVALUÉE

PROVINCE	<b>ITURI</b>
TERRITOIRE	<b>DJUGU</b>
CHEFFERIE	<b>BAHEMA BADJERE</b>
GROUPEMENT	<b>DHEDJA, NG'LE</b>

### PERCEPTIONS DES BESOINS PRIORITAIRES

<b>1</b> 	<b>2</b> 	<b>3</b> 	<b>4</b> 	<b>5</b> 
ABRIS	NOURRITURE	AMÉ	SANTÉ	ÉDUCATION

### DONNÉES DÉTAILLÉES DU DÉPLACEMENT

SITES/VILLAGES ÉVALUÉS	MÉNAGE	INDIVIDU	HOMME	FEMME	< 5 ANS	LOCALISATION
SITE SAVO	560	4173	1390	2783	124	N 1,907718 ; E 30,585728
SITE LALA	430	1235	413	822	103	N 1,89471 ; E 30,59897
SITE TSHUKPA	670	1497	499	998	99	N 1,922134 ; E 30,618359
CATHOLIQUE(C. Collectif)	75	292	96	196	56	N 1,907244 ; E 30,608227
EP NG'LE(C. Collectif)	34	166	59	107	32	N 1,921321 ; E 30,610662
EP 2 BULE (C Collectif)	37	295	99	196	45	N 1,91038 ; E 30,605384
INSTITUT DE LOPA	98	1976	659	1317	205	N 1,912153 ; E 30,606001
POSTE DE SANTE LODINGA	240	1120	376	744	106	N 1,908408 ; E 30,604991
BULE CENTRE	938	5970	1993	3977	206	N 1,916206 ; E 30,609215

### OBSERVATIONS & ANALYSES



Cette crise du 25 novembre 2021 a entraîné un vaste mouvement de déplacement estimé à 16 724 personnes. Bien qu'une partie de cette population déplacée ait trouvé refuge dans les familles d'accueil du village de Bule Centre, environ 41 pour cent (soit 6 905 individus) de la population déplacée s'est installée dans les sites de déplacement de Savo, Lala, Tshukpa et 23 pour cent (soit 3 849 individus) dans les centres collectifs de l'EP Nge'le, EP2 Bule, Eglise catholique, insitut Lopa et le poste de santé Lodinga.



Les informateurs clés signalent plusieurs incidents de protection, notamment : des tueries des personnes déplacées, plusieurs cas d'extorsion des biens, et des cas d'incendies des maisons dans les zones de déplacement et dans la communauté hôte. Dans les zones d'accueil, plusieurs cas de violences et de tueries ont été rapportés sur des tronçons isolés qui mènent vers les champs. Les mécanismes de médiation locale et de prise en charge des cas des incidents de protection sont presque absents en raison de la faible présence des autorités militaires et administratives dans la zone. Les relations entre les populations hôtes et les personnes déplacées sont relativement bonnes, seulement quelques petites tensions temporaires causées par l'utilisation commune des AME et le partage des nourritures, ont été reportées. Les récentes séries d'attaques dans les sites de déplacement de la province de l'ITURI, opérées par des assaillants a instauré un climat de terreur parmi la population déplacée.



Le mouvement de déplacement dans les zones a aggravé l'insécurité alimentaire et le manque de moyens de subsistance. Les principales activités dans les zones évaluées sont l'agriculture de subsistance, les travaux journaliers et les petits commerces. Bien que plus de la moitié de la population dans les zones évaluées ait accès à la terre, l'insécurité, des violences sur les tronçons isolés qui acheminent vers les champs, le pillage des récoltes, le manque d'outils aratoires et de semences empêchent la population de profiter pleinement de ses champs. Cette situation d'insécurité limite les activités agricoles, diminue le nombre de produits agricoles disponibles et pousse à une fluctuation des prix sur le marché local. Dans la localité de provenance, 40 pour cent des cultures ont été endommagées par la crise et les personnes déplacées n'avaient pas accès à la terre. Le score de consommation alimentaire indique que 100 pour cent des ménages déplacés consomment un repas par jour.



Environ la moitié (41%) des nouveaux arrivés n'ont pas d'abris et la majorité (80%) des déplacés dorment dans des abris d'urgence. Dans les sites de déplacement comme dans les ménages d'accueil, la majorité des personnes déplacées enquêtées est amenée à partager une même chambre à plusieurs ménages. Cette situation conduit à une forte promiscuité estimée à plus de 80 pour cent. Dans la localité de départ, la majorité (80%) des abris a été endommagée à la suite de la crise. Les ménages déplacés ont perdu environ 80 pour cent de leurs biens nécessaires au moment du déplacement, et sont dans le besoin urgent d'une assistance en AME, principalement en casseroles, cuvettes, gobelets, support de couchage, jerricans, lampe, matelas, draps, couvertures, assiettes et cuillères.



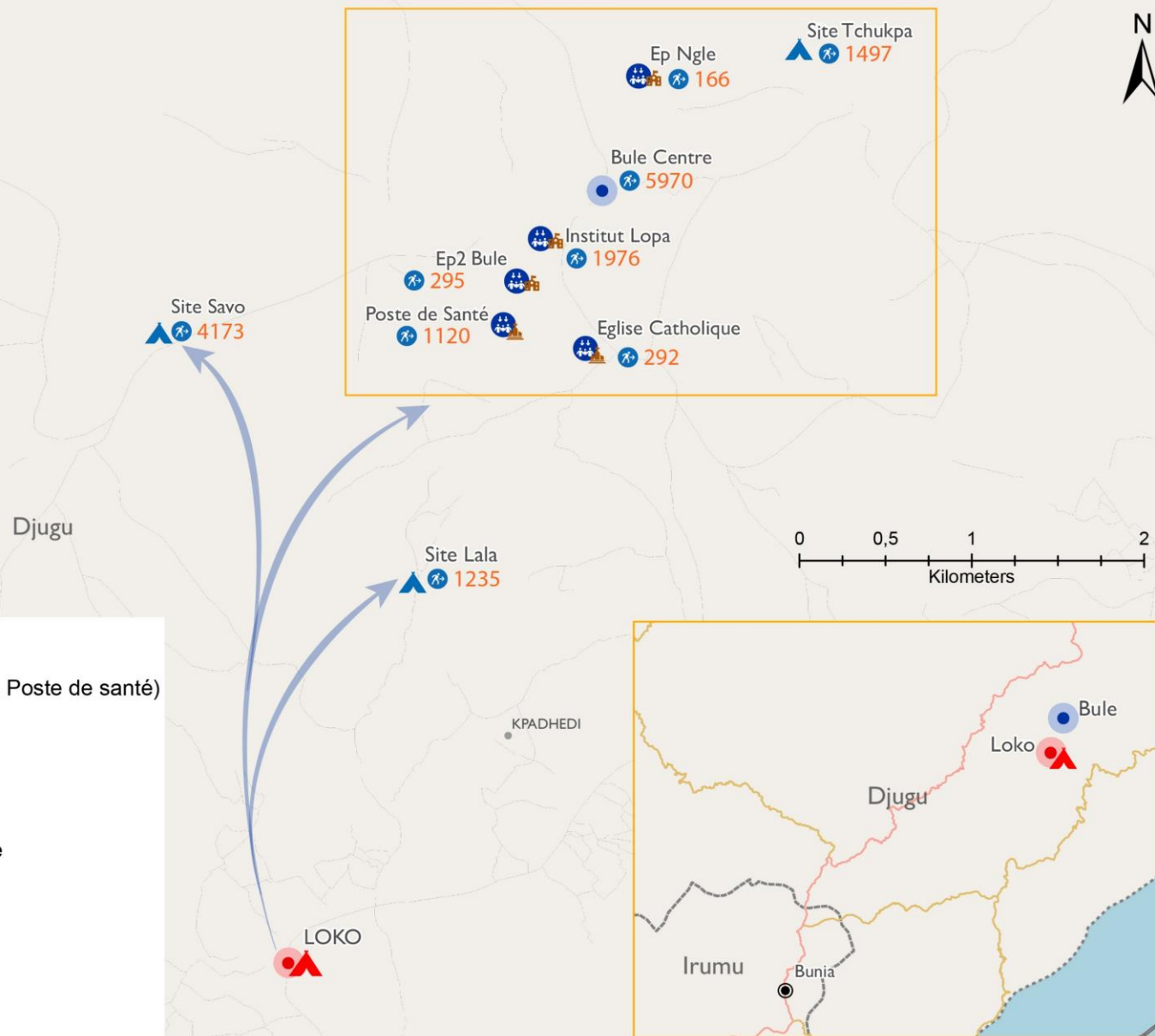
Dans le village Bule centre, il a été rapporté quatre sources d'eau parmi lesquelles deux points d'eau (puits à pompe/ forage) existants et fonctionnels, un puits creusé et aménagé par l'ONGI Mercy Corps et quelques points d'eau de surface. Les informateurs clés signalent que ces sources d'eau demeurent insuffisantes et de mauvaise qualité pour desservir les populations des zones évaluées. Ainsi, 60 pour cent des ménages de la zone d'arrivée sont amenés à consommer et utiliser l'eau de surface. La majorité de la population marche plus de 45 minutes pour s'approvisionner en eau et 60 pour cent de cette population ne dispose pas des latrines et pratique la défécation à l'air libre.



Les informateurs clés rapportent la présence d'un centre de santé fonctionnel à Bule centre et un poste de santé à Lodinga. En moyenne, la population met entre 30 minutes à 45 minutes pour atteindre la structure de santé. Les problèmes qui limitent l'accès aux soins de santé sont principalement, le manque de personnel qualifié, de matériels, de médicaments, d'équipements médicaux et le manque de moyens financiers de la population pour couvrir les soins de santé appropriés. Les informateurs clés signalent plusieurs pathologies fréquentes dans les zones d'évaluation depuis la crise parmi lesquelles des cas de paludisme, de typhoïde chez les adultes et les enfants de moins de 18 ans. Les informateurs clés indiquent également qu'aucun ménage ne dort sous des moustiquaires imprégnées.



Deux écoles opérationnelles primaires (notamment l'EP NG'LE, EP 2 BULE) sont utilisées la journée comme centres collectifs et la nuit comme abris, par les populations nouvellement déplacées. L'occupation de ces écoles n'empêche pas leur fonctionnement. Le taux de scolarité du village de Bule centre B est de 40 pour cent, ce faible taux est dû au manque de fournitures scolaires et de moyens financiers pour payer les frais scolaires. D'autre part, les familles déplacées n'ont pas pu emporter les fournitures scolaires lors du déplacement.



- Centre collectif (Ecole)
- Centre collectif (Eglise, Poste de santé)
- Site de destination
- Site de provenance
- Localité de destination
- Localité de provenance
- Localité
- Route nationale
- Route secondaire
- Limite territoire

Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.